

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**EPCI dont la population est de 3500 habitants et plus - COMMUNAUTE
D'AGGL. D'AURILLAC (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 24150023000115

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : CENTRE AQUATIQUE (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	24
A4 - Etat des provisions	25
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	26
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	27
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	28
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	29
A10.3 - Opérations liées aux cessions	30
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	31
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	34

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 241500230	COMMUNAUTE D'AGGL. D'AURILLAC CENTRE AQUATIQUE	CA 2022
--------------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 661 849,10	G	1 652 080,01
	Section d'investissement	B	139 047,67	H	84 909,19

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	108 619,26 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	46 403,68 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	1 800 896,77	= G+H+I+J	1 892 012,14

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	2 265,84	L	20 000,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	2 265,84	= K+L	20 000,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 661 849,10	= G+I+K	1 760 699,27
	Section d'investissement	= B+D+F	141 313,51	= H+J+L	151 312,87
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 803 162,61	= G+H+I+J+K+L	1 912 012,14

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	20 000,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	20 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	2 265,84	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	785 000,00	705 842,40	2 130,46	0,00	77 027,14
012	Charges de personnel, frais assimilés	891 000,00	868 619,42	15 000,00	0,00	7 380,58
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	1,14	0,00	0,00	98,86
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 676 100,00	1 574 462,96	17 130,46	0,00	84 506,58
66	Charges financières	9 000,00	5 152,39	0,00	0,00	3 847,61
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	57,00	0,00	0,00	943,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	800,00	648,92			151,08
022	Dépenses imprévues	4 019,26				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 690 919,26	1 580 321,27	17 130,46	0,00	93 467,53
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	63 300,00	64 397,37			-1 097,37
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		63 300,00	64 397,37			-1 097,37
TOTAL		1 754 219,26	1 644 718,64	17 130,46	0,00	92 370,16
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	35 000,00	23 240,93	0,00	0,00	11 759,07
70	Produits services, domaine et ventes div	460 000,00	477 620,35	0,00	0,00	-17 620,35
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	2 500,00	754,02	0,00	0,00	1 745,98
75	Autres produits de gestion courante	1 143 500,00	1 144 785,02	0,00	0,00	-1 285,02
Total des recettes de gestion courante		1 641 000,00	1 646 400,32	0,00	0,00	-5 400,32
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 000,00	3 099,69	0,00	0,00	-1 099,69
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	2 600,00	2 580,00			20,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 645 600,00	1 652 080,01	0,00	0,00	-6 480,01
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		1 645 600,00	1 652 080,01	0,00	0,00	-6 480,01
Pour information		(3) 108 619,26				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	82 334,97	9 356,36	0,00	72 978,61
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	437 059,42	83 024,63	2 265,84	351 768,95
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	569 394,39	92 380,99	2 265,84	474 747,56
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	65 000,00	46 666,68	0,00	18 333,32
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	25 309,29			
	Total des dépenses financières	90 309,29	46 666,68	0,00	43 642,61
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	659 703,68	139 047,67	2 265,84	518 390,17
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	659 703,68	139 047,67	2 265,84	518 390,17
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	400 000,00	0,00	20 000,00	380 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
	Total des recettes d'équipement	450 000,00	0,00	20 000,00	430 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	80 000,00	20 511,82	0,00	59 488,18
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00		0,00	
	Total des recettes financières	100 000,00	20 511,82	0,00	79 488,18
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	550 000,00	20 511,82	20 000,00	509 488,18
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	63 300,00	64 397,37		-1 097,37
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	63 300,00	64 397,37		-1 097,37
	TOTAL	613 300,00	84 909,19	20 000,00	508 390,81

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 46 403,68			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	707 972,86		707 972,86
012	Charges de personnel, frais assimilés	883 619,42		883 619,42
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1,14		1,14
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	5 152,39	0,00	5 152,39
67	Charges exceptionnelles	57,00	1 290,00	1 347,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	648,92	63 107,37	63 756,29
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 597 451,73	64 397,37	1 661 849,10
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	46 666,68	0,00	46 666,68
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	9 356,36	0,00	9 356,36
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	83 024,63	0,00	83 024,63
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		139 047,67	0,00	139 047,67
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	23 240,93		23 240,93
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	477 620,35		477 620,35
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	754,02		754,02
75	Autres produits de gestion courante	1 144 785,02	0,00	1 144 785,02
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 099,69	0,00	3 099,69
78	Reprise sur amortissements et provisions	2 580,00	0,00	2 580,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 652 080,01	0,00	1 652 080,01
Pour information				108 619,26
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	20 511,82	0,00	20 511,82
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		1 290,00	1 290,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		63 107,37	63 107,37
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		20 511,82	64 397,37	84 909,19
Pour information				46 403,68
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	785 000,00	705 842,40	2 130,46	0,00	77 027,14
60611	Eau et assainissement	50 000,00	35 566,53	0,00	0,00	14 433,47
60612	Energie - Electricité	450 000,00	422 347,38	0,00	0,00	27 652,62
60622	Carburants	900,00	1 418,19	0,00	0,00	-518,19
60628	Autres fournitures non stockées	3 500,00	2 306,32	262,68	0,00	931,00
60631	Fournitures d'entretien	31 000,00	33 771,72	540,00	0,00	-3 311,72
60632	Fournitures de petit équipement	20 000,00	9 697,85	815,29	0,00	9 486,86
60636	Vêtements de travail	3 000,00	2 995,01	0,00	0,00	4,99
6064	Fournitures administratives	1 000,00	89,28	35,80	0,00	874,92
6068	Autres matières et fournitures	6 500,00	5 278,46	135,53	0,00	1 086,01
611	Contrats de prestations de services	107 500,00	98 528,97	144,00	0,00	8 827,03
6135	Locations mobilières	5 000,00	4 190,88	0,00	0,00	809,12
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	15 000,00	3 776,84	0,00	0,00	11 223,16
61551	Entretien matériel roulant	2 000,00	40,49	0,00	0,00	1 959,51
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 000,00	730,90	0,00	0,00	3 269,10
6156	Maintenance	40 500,00	30 328,56	0,00	0,00	10 171,44
6161	Multirisques	17 000,00	17 299,44	0,00	0,00	-299,44
6184	Versements à des organismes de formation	2 500,00	1 285,00	197,16	0,00	1 017,84
6188	Autres frais divers	6 000,00	8 931,38	0,00	0,00	-2 931,38
6231	Annonces et insertions	3 500,00	1 512,00	0,00	0,00	1 988,00
6236	Catalogues et imprimés	3 000,00	2 558,97	0,00	0,00	441,03
6256	Missions	1 000,00	435,26	0,00	0,00	564,74
6257	Réceptions	6 500,00	4 870,43	0,00	0,00	1 629,57
6262	Frais de télécommunications	500,00	13 897,73	0,00	0,00	-13 397,73
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	1 232,77	0,00	0,00	-232,77
63512	Taxes foncières	100,00	61,10	0,00	0,00	38,90
6358	Autres droits	4 000,00	2 690,94	0,00	0,00	1 309,06
012	Charges de personnel, frais assimilés	891 000,00	868 619,42	15 000,00	0,00	7 380,58
6331	Versement mobilité	3 500,00	3 018,00	0,00	0,00	482,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 000,00	2 516,00	0,00	0,00	484,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	12 000,00	10 664,56	0,00	0,00	1 335,44
64111	Rémunération principale titulaires	396 000,00	409 573,31	0,00	0,00	-13 573,31
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	9 000,00	7 826,64	0,00	0,00	1 173,36
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	2 500,00	1 700,00	0,00	0,00	800,00
64118	Autres indemnités titulaires	110 000,00	96 764,77	15 000,00	0,00	-1 764,77
64131	Rémunérations non tit.	109 000,00	89 920,91	0,00	0,00	19 079,09
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	94 000,00	91 267,00	0,00	0,00	2 733,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	125 000,00	130 643,75	0,00	0,00	-5 643,75
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	4 000,00	3 637,00	0,00	0,00	363,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	14 000,00	12 730,72	0,00	0,00	1 269,28
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 500,00	1 591,00	0,00	0,00	-91,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	6 500,00	5 716,61	0,00	0,00	783,39
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	1 049,15	0,00	0,00	-549,15
6488	Autres charges	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	1,14	0,00	0,00	98,86
65888	Autres	100,00	1,14	0,00	0,00	98,86
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 676 100,00	1 574 462,96	17 130,46	0,00	84 506,58
66	Charges financières (b)	9 000,00	5 152,39	0,00	0,00	3 847,61
66111	Intérêts réglés à l'échéance	8 500,00	5 219,36	0,00	0,00	3 280,64
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-66,97	0,00	0,00	66,97
6688	Autres	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	57,00	0,00	0,00	943,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	57,00	0,00	0,00	943,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	800,00	648,92	0,00	0,00	151,08
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	700,00	643,50	0,00	0,00	56,50
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	100,00	5,42	0,00	0,00	94,58
022	Dépenses imprévues (e)	4 019,26				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 690 919,26	1 580 321,27	17 130,46	0,00	93 467,53
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	63 300,00	64 397,37			-1 097,37
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	1 290,00			-1 290,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	63 300,00	63 107,37			192,63
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		63 300,00	64 397,37			-1 097,37
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		63 300,00	64 397,37			-1 097,37
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 754 219,26	1 644 718,64	17 130,46	0,00	92 370,16
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	618,44
Montant des ICNE de l'exercice N-1	685,41
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-66,97

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	35 000,00	23 240,93	0,00	0,00	11 759,07
6419	Remboursements rémunérations personnel	35 000,00	23 240,93	0,00	0,00	11 759,07
70	Produits services, domaine et ventes div	460 000,00	477 620,35	0,00	0,00	-17 620,35
70631	Redevances services à caractère sportif	410 000,00	427 147,50	0,00	0,00	-17 147,50
70632	Redevances services à caractère loisir	50 000,00	50 472,85	0,00	0,00	-472,85
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	2 500,00	754,02	0,00	0,00	1 745,98
744	FCTVA	2 500,00	754,02	0,00	0,00	1 745,98
75	Autres produits de gestion courante	1 143 500,00	1 144 785,02	0,00	0,00	-1 285,02
752	Revenus des immeubles	8 500,00	12 573,88	0,00	0,00	-4 073,88
7552	Prise en charge déficit BA administratif	1 130 000,00	1 130 000,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	5 000,00	2 211,14	0,00	0,00	2 788,86
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 641 000,00	1 646 400,32	0,00	0,00	-5 400,32
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 000,00	3 099,69	0,00	0,00	-1 099,69
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	1 448,46	0,00	0,00	-1 448,46
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 000,00	361,23	0,00	0,00	1 638,77
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	1 290,00	0,00	0,00	-1 290,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	2 600,00	2 580,00	0,00	0,00	20,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	2 600,00	2 580,00	0,00	0,00	20,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		1 645 600,00	1 652 080,01	0,00	0,00	-6 480,01
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 645 600,00	1 652 080,01	0,00	0,00	-6 480,01
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		108 619,26				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	82 334,97	9 356,36	0,00	72 978,61
2031	Frais d'études	82 334,97	0,00	0,00	82 334,97
2051	Concessions, droits similaires	0,00	9 356,36	0,00	-9 356,36
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	437 059,42	83 024,63	2 265,84	351 768,95
2135	Installations générales, agencements	120 755,46	13 215,52	0,00	107 539,94
2152	Installations de voirie	217 000,00	2 345,58	0,00	214 654,42
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	37 895,45	28 338,78	1 454,76	8 101,91
2183	Matériel de bureau et informatique	15 198,90	18 232,64	0,00	-3 033,74
2184	Mobilier	8 134,00	2 265,40	0,00	5 868,60
2188	Autres immobilisations corporelles	38 075,61	18 626,71	811,08	18 637,82
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
Total des dépenses d'équipement		569 394,39	92 380,99	2 265,84	474 747,56
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	65 000,00	46 666,68	0,00	18 333,32
1641	Emprunts en euros	65 000,00	46 666,68	0,00	18 333,32
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	25 309,29			
Total des dépenses financières		90 309,29	46 666,68	0,00	43 642,61
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		659 703,68	139 047,67	2 265,84	518 390,17
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		659 703,68	139 047,67	2 265,84	518 390,17
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	400 000,00	0,00	20 000,00	380 000,00
1641	Emprunts en euros	400 000,00	0,00	20 000,00	380 000,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
Total des recettes d'équipement		450 000,00	0,00	20 000,00	430 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	80 000,00	20 511,82	0,00	59 488,18
10222	FCTVA	80 000,00	20 511,82	0,00	59 488,18
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00		0,00	
Total des recettes financières		100 000,00	20 511,82	0,00	79 488,18
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		550 000,00	20 511,82	20 000,00	509 488,18
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	63 300,00	64 397,37		-1 097,37
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	1 290,00		-1 290,00
28051	Concessions et droits similaires	1 300,00	1 296,00		4,00
28135	Installations générales, agencements, ..	200,00	149,00		51,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	34 600,00	34 582,16		17,84
28182	Matériel de transport	5 200,00	5 173,00		27,00
28183	Matériel de bureau et informatique	6 400,00	6 315,34		84,66
28184	Mobilier	2 100,00	2 050,41		49,59
28188	Autres immo. corporelles	13 500,00	13 541,46		-41,46
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		63 300,00	64 397,37		-1 097,37
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		63 300,00	64 397,37		-1 097,37
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		613 300,00	84 909,19	20 000,00	508 390,81
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		46 403,68			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					700 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					700 000,00									
224	BANQUE POSTALE	27/11/2015	05/01/2016	01/05/2016	300 000,00	F	Taux fixe à 1.62 %	1,620	1,630	EUR	T	C	O	A-1
232	CAISSE D'EPARGNE	14/01/2019	04/06/2019	25/09/2019	150 000,00	F	Taux fixe à 1.38 %	1,380	1,387	EUR	T	C	O	A-1
235	CREDIT AGRICOLE	15/01/2020	18/12/2020	01/04/2021	250 000,00	V	(Euribor 3M + 0.29)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,290	0,290	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

COMMUNAUTE D'AGGL. D'AURILLAC - CENTRE AQUATIQUE - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					700 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		500 833,35					46 666,68	5 219,40	0,00	1 251,75
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		500 833,35					46 666,68	5 219,40	0,00	1 251,75
224	N	0,00	A-1	165 000,01	8,08	F	Taux fixe à 1.62 %	1,616	20 000,00	2 875,50	0,00	438,08
232	N	0,00	A-1	115 000,00	11,48	F	Taux fixe à 1.38 %	1,377	10 000,00	1 673,26	0,00	22,04
235	N	0,00	A-1	220 833,34	13,00	V	(Euribor 3M + 0.29)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,568	16 666,68	670,64	0,00	791,63
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE D'AGGL. D'AURILLAC - CENTRE AQUATIQUE - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général		0,00		500 833,35					46 666,68	5 219,40	0,00	1 251,75

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	500 833,35	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	Frais d'étude	5	
	logiciels	2	
	plantations	20	
	logements locatifs	25	
	Installations générales et agencements	15	
	Autres constructions	10	
	Installation et outillage technique	5	
	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	5	
	Matériel de transport	10	
	Autres collections et oeuvres d'art	2	
	Matériel de bureau et informatique	5	
	Mobilier	10	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	643,50		16 206,75	16 850,25	2 580,00	14 270,25
Compte Epargne Temps	0,00	01/01/2013	14 778,00	14 778,00	2 580,00	12 198,00
Compte Personnel de Formation	643,50	01/01/2020	1 428,75	2 072,25	0,00	2 072,25
Provisions pour dépréciation (2)	5,42		0,00	5,42	0,00	5,42
Créances douteuses	5,42	01/01/2022	0,00	5,42	0,00	5,42
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	648,92		16 206,75	16 855,67	2 580,00	14 275,67

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		90 309,29	46 666,68
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		65 000,00	46 666,68
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	65 000,00	46 666,68
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		25 309,29	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	25 309,29	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	46 666,68	2 265,84	0,00	48 932,52

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		163 300,00	III 83 619,19
Ressources propres externes de l'année (a)		80 000,00	20 511,82
10222	FCTVA	80 000,00	20 511,82
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		83 300,00	63 107,37
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28051	Concessions et droits similaires	1 300,00	1 296,00
28135	Installations générales, agencements, ...	200,00	149,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	34 600,00	34 582,16
28182	Matériel de transport	5 200,00	5 173,00
28183	Matériel de bureau et informatique	6 400,00	6 315,34
28184	Mobilier	2 100,00	2 050,41
28188	Autres immo. corporelles	13 500,00	13 541,46
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	83 619,19	20 000,00	46 403,68	0,00	150 022,87

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 48 932,52
Ressources propres disponibles	IV 150 022,87
Solde	V = IV – II (3) 101 090,35

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
19/01/2022	LEVE PERSONNE	6 350,00	0,00	5
19/01/2022	MATERIEL PEDAGOGIQUE	3 109,80	0,00	5
19/01/2022	MATERIEL TECHNIQUE	1 306,00	0,00	1
19/01/2022	PORTABLES	5 198,87	0,00	5
19/01/2022	MOBILIER DE BUREAU	1 134,00	0,00	1
19/01/2022	POTEAUX INOX	6 892,80	0,00	5
19/01/2022	MATERIAUX COUPE COURANT D'AIR	1 531,13	0,00	5
01/02/2022	VELOS AQUABIKINGS	-6 201,26	0,00	5
07/02/2022	GRILLES DE DEBORDEMENT BASSIN	4 471,51	0,00	5
28/02/2022	HEBERGEMENT SITE WEB CONTRAT 1 ET 2	8 060,36	0,00	2
04/03/2022	ASPIRATEUR CENTRE AQUATIQUE	306,00	0,00	1
24/03/2022	TAPIS DE SOL POUR COURS CENTRE AQUATIQUE	187,80	0,00	1
06/04/2022	CAMERA	184,34	0,00	1
06/04/2022	SIEGES CENTRE AQUATIQUE	729,00	0,00	1
06/04/2022	PH METRE CENTRE AQUATIQUE	1 008,00	0,00	1
06/04/2022	ECLAIRAGE DE SECURITE CENTRE AQUATIQUE	2 217,60	0,00	0
06/04/2022	VITRAGE	1 400,40	0,00	0
13/04/2022	CAMERA	549,43	0,00	1
08/06/2022	BRACELETS SILICONE BALNEO	564,00	0,00	1
08/06/2022	PORTILLON	3 113,62	0,00	5
08/06/2022	SONDES CHLORE ET PH	3 081,11	0,00	5
14/06/2022	PARASOLS CENTRE AQUATIQUE	402,40	0,00	1
15/06/2022	MODULES COMPLEMENTAIRES AQUATIQUES	5 997,91	0,00	5
13/07/2022	CARTES RFID CENTRE AQUATIQUE	1 908,00	0,00	5
26/07/2022	AUTOMATE SERVOMOTEUR IISB	3 153,80	0,00	5
03/08/2022	STRUCTURES GONFLABLES	1 675,20	0,00	5
12/08/2022	SIGNALETIQUE	2 345,58	0,00	5
31/08/2022	ECRANS SALLE DE RÉUNION	10 392,00	0,00	5
31/08/2022	TEDDINGTON CYLINDRE VAPEUR CD4L3WB	704,93	0,00	1
12/09/2022	CAMERAS	2 987,08	0,00	0
05/10/2022	HEBERGEMENT SITE WEB	1 296,00	0,00	1
05/10/2022	REGULATEUR DE VIDE VGA 111 CENTRE AQUATIQUE	2 348,58	0,00	5
05/10/2022	AFFICHEUR CLIENT POSTE DE CAISSE CENTRE AQUATIQUE	564,00	0,00	1
21/11/2022	DÉPLOIEMENT RÉSEAU CA	676,32	0,00	0
21/11/2022	VITRAGE - CENTRE AQUATIQUE SPA	515,34	0,00	0
21/11/2022	VITRAGE BUREAU GTC ET SALLE DETENTE	716,10	0,00	0
28/11/2022	REMPLACEMENT AUTOMATISME DE POUTRE PORTE	4 702,68	0,00	0
09/12/2022	POMPE VIDE CAVES DRAIN STS 40/8	599,30	0,00	1
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		86 179,73	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
22/11/2022	Fauteuil de piscine gonflable Centre Aquatique	600,00	7	600,00	0,00	100,00	100,00
06/12/2022	CARDIEAU BIKE PRO + AQUA STICK	2 348,94	5	2 348,94	0,00	180,00	180,00
06/12/2022	VELO AQUABIKING	2 067,09	1	2 067,09	0,00	150,00	150,00
06/12/2022	VELO AQUABIKING	2 067,09	1	2 067,09	0,00	180,00	180,00
06/12/2022	VELO AQUABIKING	2 067,08	1	2 067,08	0,00	200,00	200,00
06/12/2022	equipement aqua-fitness bike Centre Aquatique	2 095,99	5	2 095,99	0,00	180,00	180,00
06/12/2022	equipement aqua-fitness bike Centre Aquatique	2 098,99	5	2 095,99	3,00	300,00	297,00
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		13 345,18					1 287,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	1 290,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2° CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1° CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2° CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		12,00	0,00	12,00	10,30	0,00	10,30
ADJOINT ANIMATION	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT ANIMATION PRINCIPAL 1° CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	1,50	0,00	1,50
ADJOINT ANIMATION PRINCIPAL 2° CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
EDUCATEUR APS	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
EDUCATEUR APS PRINCIPAL 1° CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EDUCATEUR APS PRINCIPAL 2° CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
OPERATEUR APS PRINCIPAL	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		19,00	0,00	19,00	17,30	0,00	17,30

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 68
 Nombre de membres présents : 48
 Nombre de suffrages exprimés : 60
 VOTES :
 Pour : 60
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 31/03/2023

Présenté par (1) le président.
 A Aurillac, le 06/04/2023
 le président

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil Communautaire.
 A Aurillac, le 06/04/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Alain COUDON	
Angélique MARTINS	
Bernadette GINEZ	
Charly DELAMAIDE	
Christian FRICOT	
Christian POULHES	
Christophe PESTRINAUX	
Claudine FLEY	
Cécile GANE	
Daniel FLORY	
David LOPEZ	
Dominique FABREGUES	
Dominique LAVIGNE	
Elise BRUGIERE	
Evelyne LADRAS	
Frédéric GODBARGE	
Frédéric SERAGER	
Ginette APCHIN	
Guy SENAUD	
Gérard PRADAL	
Isabelle LANTUEJOUL	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Jean-François RODIER	
Jean-Louis VIDAL	
Jean-Luc LENTIER	
Jean-Luc TOURLAN	
Jean-Michel FAUBLADIER	
Jean-Paul NICOLAS	
Jen-Luc DONEYS	
Julien VIDALINC	
Maryline MONTEILLET	
Maxime MURATET	
Michel COSNIER	
Mireille LABORIE	
Nadine BRUEL	
Nathalie GARDES	
Nicole SOULENQ-COUSSAIN	
Philippe COUDERC	
Philippe FABRE	
Philippe MARIOU	
Philippe MAURS	
Philippe SENAUD	
Stéphane FRECHOU	
Sylvie LACHAIZE	
Sébastien PRAT	
Thierry CRUEGHE	
Valérie RUEDA	
Véronique VISY	

Certifié exécutoire par (1) le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.